

Assemblée générale du 3 décembre 2010

L'Assemblée générale de l'Alliance Francophone pour l'Accouchement Respecté s'est réunie le 3 décembre 2010 à Paris.

Les membres présents ou représentés étaient au nombre de 11 sur 18 adhérents à jour de leur cotisation. Le quorum de 50% des membres étant atteint, l'AG a démarré à 14h30.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité après ajout de la mention des activités de l'AFAR qui se passent dans le cadre du CIANE. Le rapport financier provisoire est approuvé à l'unanimité.

Les conditions d'adhésions sont révisées: le montant est désormais libre sans montant minimum et l'adhésion est valable un an de date à date. La mise en place du paiement par Paypal a été approuvée sous réserve de bien gérer le passage Paypal vers compte bancaire de l'association.

L'AFAR accepte les dons nominatifs ou anonymes et s'engage à informer les donateurs de l'utilisation prévue et faite de leur don. Il est possible que l'AFAR puisse faire un reçu pour déduction d'impôt, ceci est en cours de vérification auprès de l'administration fiscale.

Election à l'unanimité d'un nouveau CA. Le CA a élu les membres du bureau à l'unanimité.

- Cécile Loup, présidente
- Bernard Bel, secrétaire
- Emmanuelle Phan, trésorière
- Marie-Christine Eustache-Nauleau, trésorière adjointe
- Delphine Sainsimon
- François Bardes
- Barbara Standman
- Sophie Gamelin
- Catherine Marx-Chaumont